

BE-A0542\_714225\_714605\_FRE

Inventaire des archives du notaire Pascal  
Lucien Leclercq (1849-1869)/C. Henin



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Leclercq Pascal Lucien.....	9
1 Répertoires des actes notariés. 6 sept. 1849- 20 jan. 1856.....	9
2 - 39 Minutes des actes notariés. 6 sept. 1849 - 3 fév. 1869.....	9

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:  
Notaire Leclercq Pascal Lucien

Période:  
1849-1869

Numéro du bloc d'archives:  
BE-A0542.421

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 39
- Etendue inventoriée: 2.6 m

Dépôt d'archives:  
Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:  
Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION*

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Cet inventaire remplace l'ancien instrument de recherche en ce qui concerne les archives décrites dans le présent inventaire : LAURENT R., VANRIE A. *Archives notariales du Brabant wallon*, 2000 (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, *Instruments de recherche à tirage limité*, 1).

---

Histoire du producteur et des archives

### PRODUCTEUR D'ARCHIVES

#### NOM

Leclercq Pascal Lucien.

### HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Pascal Lucien Leclercq est nommé notaire à Jodoigne le 13 août 1849 en remplacement de Félix Englebert. Il y instrumenta du 6 septembre 1849 au 3 février 1869. Il sera remplacé par Clément Joseph Robert.

### ARCHIVES

#### HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29)<sup>1</sup>. Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume*".

---

1 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

## ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maîtres Fernand Charlot et Paul Stoefs officiants à Jodoigne, ont déposé aux Archives générales du Royaume, en 1957 et 1981, les répertoires et les minutes de Pascal Lucien Leclercq, notaire à Jodoigne de 1849 à 1869. Lors de la création du dépôt des archives de l'État à Louvain-la-Neuve en 2007, les répertoires et les minutes de ce notaire y seront transférés.

---

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

### Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Initialement, les répertoires et les minutes de Pascal Lucien Leclercq faisaient partie de la collection " Archives notariales du Brabant wallon " et portaient les cotes 33386 à 33423 et 38562 à 38563 <sup>2</sup>. Conformément aux directives <sup>3</sup>, il fut décidé de constituer des fonds distincts pour chaque notaire ayant instrumenté. Une table de concordance entre l'ancienne et la nouvelle numérotation de ce fonds est donnée en annexe de cet inventaire. Ce fonds est composé d'un répertoire placé en ouverture d'inventaire (no1), suivent les minutes classées chronologiquement (nos 2 à 39).

---

2 LAURENT R., VANRIE A. Archives notariales du Brabant wallon, AGR, Bruxelles, 2000.

3 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.



---

## Description des séries et des éléments

### ARCHIVES DU NOTAIRE LECLERCQ PASCAL LUCIEN

- |     |   |          |
|-----|---|----------|
| 1   | <i>1 RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 6 SEPT. 1849- 20 JAN. 1856.</i><br>6 sept. 1849-20 jan. 1856.    | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| --- | 1856-1869.  |          |
| 2   | <i>2 - 39 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 6 SEPT. 1849 - 3 FÉV. 1869.</i><br>6 sept. 1849 - 31 déc. 1849. | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 3   | 4 jan. 1850 - 30 juin 1850.   | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 4   | 1er juil. 1850 - 31 déc. 1850.  | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 5   | 2 jan. 1851 - 26 juin 1851.   | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 6   | 1er juil. 1851 - 31 déc. 1851.  | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 7   | 2 jan. 1852 - 30 juin 1852.   | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 8   | 2 juil. 1852 - 31 déc. 1852.  | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 9   | 2 jan. 1853 - 25 juin 1853.   | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |
| 10  | 2 juil. 1853 - 26 déc. 1853.  | 1 volume |
|     | Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869  |          |

---

11	7 jan. 1854 - 30 juin 1854. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
12	2 juin 1854 - 27 déc. 1854. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
13	8 jan. 1855 - 29 juin 1855. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
14	7 juil. 1855 - 31 déc. 1855. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
15	2 jan. 1856 - 26 mars 1856. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
16	1er avr. 1856 - 29 juin 1856. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
17	6 juil. 1856 - 29 déc. 1856. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
18	5 jan. 1857 - 24 juin 1857. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
19	1er juil. 1857 - 26 déc. 1857. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
20	3 jan. 1858 - 26 juin 1858. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
21	1er juil. 1858 - 31 déc. 1858. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
22	3 jan. 1859 - 30 juin 1859. Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
23	4 juil. 1859 - 29 déc. 1859.	1 volume

---

	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
24	5 jan. 1860 - 29 juin 1860.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
25	1er juil. 1860 - 29 déc. 1860.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
26	7 jan. 1861 - 25 juin 1861.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
27	8 juil. 1861 - 29 déc. 1861.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
28	2 jan. 1862 - 30 juin 1862.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
29	1er juil. 1862 - 28 déc. 1862.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
30	4 jan. 1863 - 26 juin 1863.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
31	1er juil. 1863 - 27 déc. 1863.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
32	3 jan. 1864 - 30 juin 1864.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
33	1er juil. 1864 - 30 déc. 1864.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
34	2 jan. 1865 - 30 juin 1865.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
35	2 juil. 1865 - 31 déc. 1865.	1 volume
	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	
36	2 jan. 1866 - 27 juin 1866.	

---

	Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
<b>37</b>	<b>1er juil. 1866 - 18 déc. 1866.</b> Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
<b>38</b>	<b>11 jan. 1867 - 29 déc. 1867.</b> Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume
<b>39</b>	<b>3 jan. 1868 - 3 fév. 1869.</b> Leclercq, Pascal Lucien (notaire), 1849-1869	1 volume